

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [12]

Artikel: Vaud

Autor: M.K. / S.Ch. / A.P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pour vivre mieux l'école ensemble

Pour leur troisième journée placée sous le signe du dialogue et de la solidarité, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises (présidé par Jacqueline Vouga) et le Centre Femmes étrangères-Femmes suisses ont choisi, à la demande des femmes étrangères, le thème de l'école et plus spécialement les questions liées aux premières années de la scolarité. Ces problèmes touchent toutes les femmes. D'un côté, les différences de culture et de langue rendent difficile l'intégration des enfants immigrés ou réfugiés, de l'autre, les parents helvétiques craignent parfois que la présence de nombreux petits étrangers dans nos écoles perturbe la formation de leurs enfants.

Se sont exprimés lors de cette rencontre : *M. Olivier Aubert*, qui donna le point de vue de l'enseignant en parlant de l'école vaudoise et des enfants étrangers ; *Mme Sybilla Schuh*, psychologue, membre de la fédération des colonies libres italiennes et à l'origine de la création à Zurich d'un Centre d'intégration où l'on met notamment en cause certains tests verbaux correspondant plus ou moins à des enfants de cadres moyens et supérieurs ; *Filomena Carbone*, diplômée de l'Ecole sociale de Lausanne, dans un exposé sur le problème général de l'intégration. Ajoutons qu'une série de questionnaires envoyés dans différentes localités vaudoises et remplis par des parents étrangers et suisses, par des enseignants et quelques écoliers, fournissait la base de cette journée d'études.

A la lumière de ces exposés, de ces questionnaires et des questions qui ont été débattues parmi les groupes de travail formés au cours de cette rencontre, il appert que rares sont les enfants immigrés ou issus de la classe ouvrière qui accèdent aux études supérieures (collège, gymnase, université), alors qu'en raison de leur milieu socio-culturel et du handicap de la langue, ils sont plus souvent dirigés que les enfants suisses ou de milieux plus favorisés vers les classes dites de développement.

Sont incriminés au premier chef le manque d'information et l'insuffisance de relations personnelles entre parents et enseignants.

Les parents étrangers devraient être mieux informés sur : le système scolaire dans son ensemble, les programmes des premières années (particulièrement les mathématiques modernes et le français), les devoirs et les droits des parents, les autorités scolaires, les classes spéciales (à effectifs réduits, de plein air, de langage, de développement), les possibilités d'aide, tels que les heures d'appui, les devoirs surveillés, les services médico-sociaux, sans oublier ce qui concerne les examens, les sorties et les camps.

Les enseignants devraient être mieux informés sur : les cultures étrangères représentées dans les classes, les difficultés spécifiques des parents étrangers, l'impact important que peut avoir sur le comportement de l'enfant et sur ses aptitudes scolaires le fait d'être immigré, les motivations des migrations.

Cela dit, tout n'est pas négatif à propos de l'information, des relations entre parents et enseignants et de l'aide aux enfants et à leurs parents : dans diverses communes, l'inscription à l'école enfantine se fait en cinq langues, des cours sont organisés par l'Association des Parents d'Elèves sur les maths modernes, le français, etc., des rencontres ont lieu entre parents, enfants et maîtres, par classes (à Lausanne, à l'Élysée). Quant aux enseignants, ils sont nombreux à faire un effort pour tenter de créer des liens avec les parents d'élèves, mais se heurtent souvent à une grande passivité de leur part. Du côté de l'aide à apporter aux parents et aux enfants, on signale ici et là des groupes de devoirs surveillés, une aide parascolaire amicale, des classes gardiennes, des classes d'appui, une intégration partielle ou complète des cours de langue et de culture d'origine dans le programme scolaire, ainsi qu'une cantine pour le repas de midi.

A l'issue de cette journée chargée, il a été décidé, entre autres, de demander notamment au Département de l'instruction publique de contribuer à une meilleure information en publiant une brochure sur tout le système scolaire, en cinq langues, d'inclure dans le carnet scolaire un schéma sur les filières de l'école, d'encourager les communes à intégrer de plus en plus les cours de langue et de culture d'origine dans les programmes scolaires, de prévoir dans la formation des enseignants un cours de sensibilisation aux cultures étrangères ainsi qu'une formation continue sur les problèmes propres aux immigrés.

Aux Consulats d'Espagne et d'Italie de rechercher une collaboration avec la direction des écoles pour une vue plus globale des problèmes scolaires. On apprend aussi que les enseignants étrangers désirent avoir davantage de contacts avec les enseignants du pays.

Au Grand Conseil, l'éventuelle possibilité d'envisager une motion pour modifier la loi et permettre la nomination d'étrangers dans les commissions scolaires.

Derrière les problèmes évoqués au cours de cette journée fructueuse, Jacqueline Vouga distingue deux besoins fondamentaux : comprendre le monde dans lequel on vit pour trouver sa place dans la société, savoir qui l'on est et être accepté tel que l'on est, c'est-à-dire trouver son identité. Ces besoins sont importants pour tous. Nombreux, en effet, sont les parents suisses confrontés aux mêmes problèmes que ceux des parents étrangers. Alors, continuons à rechercher des solutions dans le dialogue et la solidarité.

M. K.

Toujours Liva

Hilda Boeglen, mère nourricière du petit Malgache Liva, ne s'est pas présentée à l'audience du Tribunal correctionnel d'Aigle, devant lequel elle devait répondre d'enlèvement de mineur et elle a été condamnée à 6 mois de prison (sans sursis, puisqu'elle a fait défaut).

Quelques jours après, la Télévision romande présentait un excellent reportage filmé là où elle se cache actuellement, la veille et le jour de ce jugement. Hilda Boeglen supporte avec courage sa situation, heureuse tant que Liva est heureux, déterminée à continuer la lutte.

S. Ch.

Une garderie à Dorigny

« Il y a 13 ans que la nouvelle université se construit à Dorigny, il y a 13 ans qu'on parle de garderie pour les enfants des étudiant(e)s, des assistant(e)s, des professeurs... et rien ne se fait ! » constatait l'autre jour la députée Marguerite Narbel dans une intervention à propos du crédit voté pour la construction du nouveau bâtiment de biologie. Le Conseil d'Etat (comme s'il entendait cette idée pour la première fois !) lui répondit qu'on prenait note de son vœu, que de toutes façons il y avait plusieurs théories à propos des garderies : près du lieu de domicile ou près du lieu de travail.

Mais si le père ou la mère pouvait aller voir l'enfant une fois pendant la journée, entre deux cours, ce ne serait pas si mal, non ? On ne semble pas y penser.

Souhaitons beaucoup d'entêtement à Marguerite Narbel pour retenir sur ce clou, dès que l'occasion se représentera.

Bourses de recyclage

La motion Peters (cf. Femmes Suisses, N° d'octobre) a été examinée par une commission qui proposait au Grand Conseil sa prise en considération... partielle. Et il s'est trouvé un député pour demander s'il était bien nécessaire de charger le Conseil d'Etat — qui a déjà tant à faire — de dresser un inventaire des possibilités de cours ou formation complémentaire pour les personnes (femmes surtout) qui auraient arrêté de travailler pendant un certain temps. Par bonheur, ce député n'a pas été suivi. Cet inventaire se fera et il permettra de détecter les lacunes : qui n'a jamais cherché de bourse ou de prêt pour des femmes subitement obligées de travailler (parce que veuves, divorcées...) ou qui veulent d'abord se remettre sur la forme en suivant un cours ou un autre, ne peut se rendre compte des difficultés et des barrières qui surgissent.

Planning familial

La députée Jacqueline Maurer vient de déposer une motion demandant l'étude de la répartition géographique des centres de planning familial afin d'en permettre l'accès à une plus large couche de la population. La création de centres régionaux plus nombreux lui paraît nécessaire.

A. P.